



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES OFFRES DÉPOSÉES À PÔLE EMPLOI DEPUIS 20 ANS, REFLET DES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL



SOMMAIRE

- p. 2 65,8 millions d'offres déposées entre 1998 et 2018
- p. 3 Une polarisation des offres au profit des littoraux atlantique et méditerranéen
- p. 4 Une forte augmentation des offres dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale et des activités administratives
- p. 6 Encadré 1 : Apparition et disparition des métiers
- p. 7 Davantage de contrats courts à l'embauche...
- p. 8 ... mais des offres concentrées sur les emplois durables
- p. 9 Une hausse des temps pleins dans les offres
- p. 10 Plus d'offres d'employés, moins d'offres d'ouvriers
- p. 11 Encadré 2 : L'évolution du recrutement en ligne

L'essentiel

En moyenne, de 1998 à 2018, environ 3,1 millions d'offres ont été déposées chaque année par les employeurs à Pôle emploi. Ces offres reflètent les grandes évolutions du marché du travail, que ce soit au niveau géographique, des métiers, des secteurs d'activité ou des types de contrats proposés.

Au niveau géographique tout d'abord, on observe sur la période une métropolisation et une polarisation croissante des offres, davantage présentes en 2018 qu'en 1998 dans les grandes métropoles de province, comme Lyon, Rennes ou Bordeaux, ainsi que sur les façades atlantique et méditerranéenne au détriment de la région parisienne et surtout du Centre, du Nord et de l'Est de la France.

Les métiers de l'informatique et de la santé humaine et de l'action sociale connaissent une croissance importante du volume d'offres d'emploi, notamment portée par la numérisation de l'économie et le vieillissement de la population. Les métiers de l'industrie, de la construction et de l'agriculture voient leur nombre d'offres diminuer.

Sur le plan des secteurs d'activité ensuite, les offres déposées dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale sont en forte croissance, à l'inverse de l'industrie par exemple.

Concernant les types de contrats proposés enfin, la part des emplois durables augmente parmi les offres déposées à Pôle emploi, au rebours de l'importance croissante des contrats courts dans les recrutements.

Thomas Vroylandt
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation de Pôle emploi



Entre 1998 et 2018, les caractéristiques des offres déposées par les employeurs auprès de l'ANPE, puis de Pôle emploi¹, ont évolué, au rythme des changements du marché du travail. Ces offres d'emploi incarnent les grandes tendances de l'emploi et des recrutements sur les vingt dernières années.

65,8 millions d'offres déposées entre 1998 et 2018

Sur cette période, 65,8 millions d'offres d'emploi ont été déposées par les employeurs² soit en moyenne un peu plus de 3,1 millions d'offres par an.

Le nombre d'offres déposées chaque trimestre varie fortement en fonction des périodes de l'année et de l'activité économique. Durant une première période, de 1998 à 2001 [cf. Graphique 1], il est en augmentation avant de connaître une diminution relative suite à la crise de 2001. Le nombre d'offres déposées repart à la hausse à partir de 2003 pour atteindre son maximum au deuxième trimestre 2007, avec 916 000 offres. La crise de 2008 marque une brusque diminution du nombre d'offres, qui repart néanmoins à la hausse jusqu'en 2012 avant de connaître une décrue importante jusqu'en 2016. Le minimum est atteint fin 2014, avec 611 000 offres, dans un contexte économique morose. Enfin, depuis 2016, le nombre d'offres déposées connaît à nouveau une croissance.

Graphique 1

NOMBRE D'OFFRES DÉPOSÉES À PÔLE EMPLOI PAR TRIMESTRE (EN MILLIERS)



Source : Pôle emploi – Dares – Offres déposées, CVS-CJO. France entière.

1 Cette étude porte sur les seules offres déposées à Pôle emploi par les employeurs. Les offres des partenaires de Pôle emploi ne sont pas analysées ici.

2 Le dépôt d'une offre d'emploi peut être réalisé à l'aide de différents canaux : le site internet de Pôle emploi (espace employeur), la ligne directe d'une agence locale ou encore le numéro dédié aux entreprises (3995).

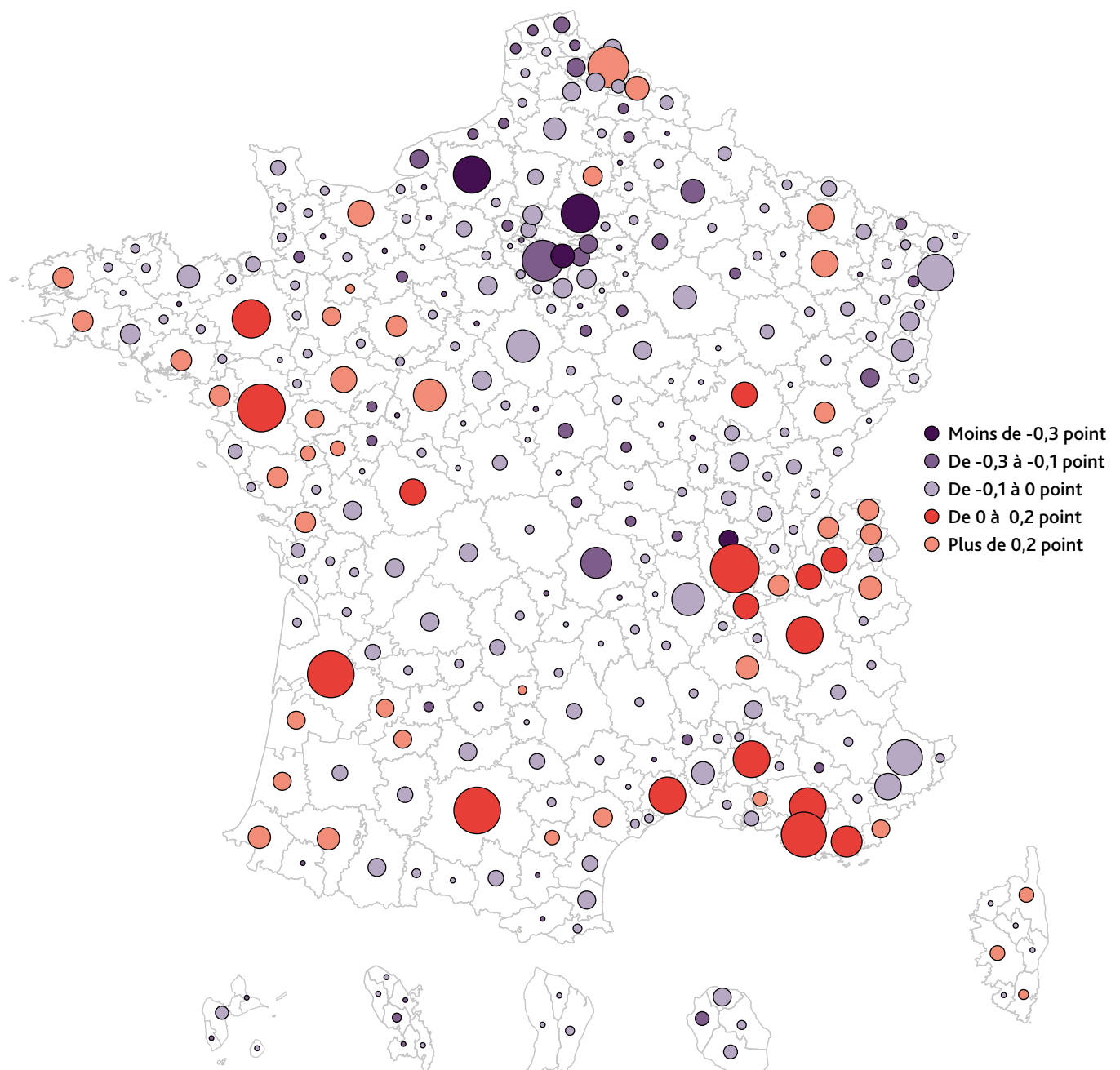
Une polarisation des offres au profit des littoraux atlantique et méditerranéen

L'évolution de la répartition des offres sur le territoire, entre 1998 et 2018, est aussi le reflet des dynamiques économiques et démographiques. Ainsi, moins d'offres ont été déposées dans l'agglomération parisienne, en part du total, en 2018 qu'en 1998, au profit des métropoles de province, et notamment celles de l'ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux) et du sud (Lyon, Toulouse, Marseille). Un rééquilibrage spatial s'opère ainsi au niveau du marché du travail entre la capitale et les pôles d'attraction régionaux.

Le nombre d'offres déposées se polarise entre d'un côté des territoires dynamiques, le long des littoraux atlantique et méditerranéen, ainsi que dans les zones d'emploi alpines, et de l'autre côté le reste des territoires, notamment dans le centre de la France, ainsi que le long d'une ligne de la Normandie à l'Alsace, qui voient leur nombre relatif d'offres diminuer.

Carte 1

DIFFÉRENCE DE RÉPARTITION 2018/1998 (EN POINTS DE POURCENTAGE) ET RÉPARTITION DES OFFRES EN 2018



Une forte augmentation des offres dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale et des activités administratives

La numérisation croissante de l'économie se retrouve au niveau des offres d'emploi [Tableaux 1 et 2]³. Certains secteurs, à l'exemple des activités de service administratif et de soutien, sont de plus en plus présents dans les offres (de 8% en 1998 à 19% en 2018). C'est notamment le cas pour les métiers de l'informatique et plus particulièrement du développement informatique. Il en va de même pour les métiers des services à la personne, portés en partie par le vieillissement de la population. Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale connaît un fort développement (de 7% des offres en 1998 à 14% en 2014), et plus particulièrement pour les métiers de l'aide à domicile et de l'aide-ménagère, ou encore les professions paramédicales comme la kinésithérapie ou l'orthoptie.

A l'inverse, les transformations profondes des secteurs de l'industrie et de la construction se reflètent dans la baisse des offres d'emploi déposées entre 1998 et 2018 (passant respectivement de 11% à 7% et de 6% à 4% des offres d'emploi déposées). Dans ces secteurs, il y a de moins en moins d'offres déposées pour le métier de chaudronnier-tôlier, de maçon ou celui de peintre en bâtiment. D'autres secteurs connaissent des baisses, comme le commerce, transports et hébergement-restauration (29% en 1998, 24% en 2018). Enfin, le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche connaît une forte baisse (de 6% des offres en 1998 à 2% en 2018), notamment dans la récolte fruitière et viticole.

Tableau 1

RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ (EN %)

Secteur	1998	2008	2018	Différence entre la part des offres en 2018 et en 1998 (en points)
Agriculture, sylviculture et pêche	5,8	5,2	1,9	-3,9
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	11,1	7,7	6,9	-4,2
Construction	6,1	5,4	3,8	-2,3
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	29,2	27,2	23,7	-5,5
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	15	13,3	11,2	-3,8
Transports et entreposage	3,6	2,8	3,2	-0,4
Hébergement et restauration	10,6	11,1	9,3	-1,3
Information et communication	4	4,2	2,4	-1,6
Activités financières et d'assurance	1	1,6	1,9	0,9
Activités immobilières	0,8	0,9	1	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	13,8	20,9	29,2	15,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,9	7,5	10,5	4,6
Activités de services administratifs et de soutien	7,9	13,4	18,7	10,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	19,5	19,3	22,8	3,3
Administration publique	7,7	4,5	3,3	-4,4
Enseignement	5,1	5,3	5,3	0,2
Santé humaine et action sociale	6,7	9,5	14,2	7,5
Autres activités de services	8,8	11,4	6,3	-2,5
Arts, spectacles et activités récréatives	2,6	1,9	1,2	-1,4

Source : Pôle emploi – Offres déposées, hors contrat d'intérim, données brutes. France entière.

Notes : Une rupture de série existe en 2008, du fait du passage à la nouvelle nomenclature des secteurs (NAF 2003 vers NAF 2008). Elle impose une recodification des données antérieures. L'intérim a été retiré des données car il était classé systématiquement en « Activités de services administratifs et de soutien » et non en fonction du secteur utilisateur.

³ La série a été réropolée selon la nomenclature de 2008.

Tableau 2

TOP 30 DES MÉTIERS EN 1998 ET EN 2018

Libellé	Offres déposées en 1998	Part des offres en 1998	Libellé	Offres déposées en 2018	Part des offres en 2018
Aide agricole saisonnier(ière)	117 100	4,2%	Services domestiques	98 400	2,9%
Serveur/Serveuse en restauration	84 900	3,1%	Assistance auprès d'adultes	87 800	2,6%
Cuisinier/Cuisinière	74 800	2,7%	Personnel de cuisine	83 300	2,5%
Agent de service de collectivité	69 300	2,5%	Magasinage et préparation de commandes	81 700	2,4%
Nettoyeur/Nettoyeuse de locaux et de surfaces	61 100	2,2%	Nettoyage de locaux	74 600	2,2%
Agent administratif d'entreprise	60 100	2,2%	Service en restauration	74 000	2,2%
Artiste dramatique	59 000	2,1%	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	73 300	2,2%
Secrétaire bureautique spécialisé(e)	56 200	2,0%	Assistance auprès d'enfants	68 200	2,0%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	56 200	2,0%	Comptabilité	63 700	1,9%
Employé/Employée de libre-service	52 900	1,9%	Assistanat commercial	61 800	1,8%
Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	52 600	1,9%	Mise en rayon libre-service	61 000	1,8%
Agent de sécurité et de surveillance	50 800	1,8%	Personnel polyvalent en restauration	49 000	1,5%
Ouvrier/Ouvrière de la maçonnerie	49 900	1,8%	Mécanique automobile et entretien de véhicules	47 100	1,4%
Employé polyvalent/Employée polyvalente de restauration	49 200	1,8%	Sécurité et surveillance privées	43 500	1,3%
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	48 900	1,8%	Vente en alimentation	39 900	1,2%
Secrétaire bureautique polyvalent(e)	46 400	1,7%	Enseignement général du second degré	39 800	1,2%
Agent d'accueil	40 800	1,5%	Secrétariat	38 100	1,1%
Animateur/Animatrice généraliste de loisirs	37 000	1,3%	Accueil et renseignements	37 700	1,1%
Aide de cuisine	34 300	1,2%	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	35 500	1,1%
Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	32 800	1,2%	Soins d'hygiène, de confort du patient	35 300	1,0%
Intervenant/Intervenante auprès d'enfants	31 500	1,1%	Téléconseil et télévente	34 600	1,0%
Informaticien/Informaticienne d'étude	31 100	1,1%	Manutention manuelle de charges	34 600	1,0%
Assistant/Assistante des travaux publics et du gros œuvre	30 200	1,1%	Vente en habillement et accessoires de la personne	31 600	0,9%
Jardinier / jardinière d'espaces verts	29 800	1,1%	Relation commerciale grands comptes et entreprises	31 500	0,9%
Animateur/Animatrice de vente	28 200	1,0%	Électricité bâtiment	30 400	0,9%
Employé/Employée d'étage	28 000	1,0%	Conduite d'engins de déplacement des charges	29 100	0,9%
Télévendeur/Télévendeuse	27 800	1,0%	Études et développement informatique	28 500	0,8%
Polymaintienicien/Polymaintienicienne	27 200	1,0%	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	28 400	0,8%
Vendeur/Vendeuse en produits frais (commerce de détail)	26 800	1,0%	Maçonnerie	28 100	0,8%
Peintre en bâtiment	25 900	0,9%	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	27 400	0,8%

Source : Pôle emploi – Offres déposées, données brutes. France entière.

Note : Le changement de nomenclature ROME en 2010 empêche de réaliser une rétropolation complète.

Encadré 1 : Apparition et disparition des métiers

L'apparition et la disparition des métiers suivent des mouvements de fond qui traversent la sphère économique et le marché du travail. Ces grandes dynamiques peuvent s'observer dans les offres déposées par les employeurs à Pôle emploi.

Ainsi, sur les dernières années, sous l'effet conjugué de la numérisation et de l'automatisation de certaines tâches, des métiers se raréfient ou sont en forte diminution dans les offres d'emploi. C'est le cas des agents de mise sous pli (plus de 5 000 offres en 2010 contre seulement 5 en 2018) ou des distributeurs d'annuaire (11 000 offres en 2010 contre 120 en 2018), mais aussi de certains métiers de services, comme caissiers (14 000 offres en 2010, 5 100 en 2018) ou péagers (240 offres en 2010, 40 en 2018).

À l'inverse, des effets de mode peuvent accroître la dynamique de certains métiers. L'exemple des barbiers (0 offre en 2010 contre 660 en 2018) est à cet égard particulièrement frappant.

D'autres tendances de fond sont à noter, nourries par les évolutions socioéconomiques : vieillissement de la population, développement des livraisons à domicile... :

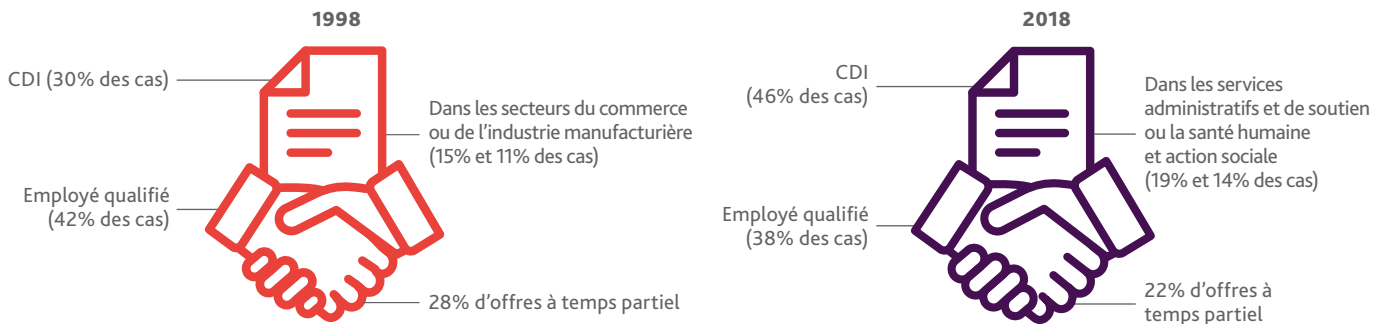
- 35 000 offres de métiers dans l'assistance auprès d'adultes (auxiliaire de vie, assistant de vie...) étaient collectées en 2010, contre près de 88 000 en 2018 ;
- dans le secteur de la logistique, le nombre d'offres collectées a été multiplié par deux entre 2010 et 2018 pour de nombreux métiers, comme les métiers de logisticien (600 offres en 2010, 1 500 en 2018), d'assistant logistique (2 200 offres en 2010, 4 300 en 2018) ou de technicien logistique (1 200 offres en 2010, 2 100 en 2018).

L'accroissement des devoirs et des attentes depuis 2008 autour de la responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que l'évolution durant cette dernière décennie des fonctions « Ressources Humaines » – encadrement, participation à la stratégie de l'entreprise, développement de l'accompagnement, etc. – ont accru les besoins dans ce secteur : pour les métiers d'assistantat en ressources humaines, 7 900 offres étaient collectées en 2010, contre 14 500 offres en 2018. De même, on passe de 3 000 à 10 000 offres pour les métiers de développement en ressources humaines, et de 1 600 à 3 200 offres pour les métiers de management des ressources humaines.

Le secteur de l'informatique représente un phénomène à part, en forte évolution. La transformation numérique des entreprises et les ruptures technologiques ont conduit à l'émergence de nouveaux métiers, comme les community managers, issus du besoin de communiquer sur les réseaux sociaux, ou encore des spécialisations web, full-stack ou en cybersécurité par exemple, liées aux nouvelles méthodes de développement informatique.

Tableau 3

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES OFFRES D'EMPLOI EN 1998 ET 2018

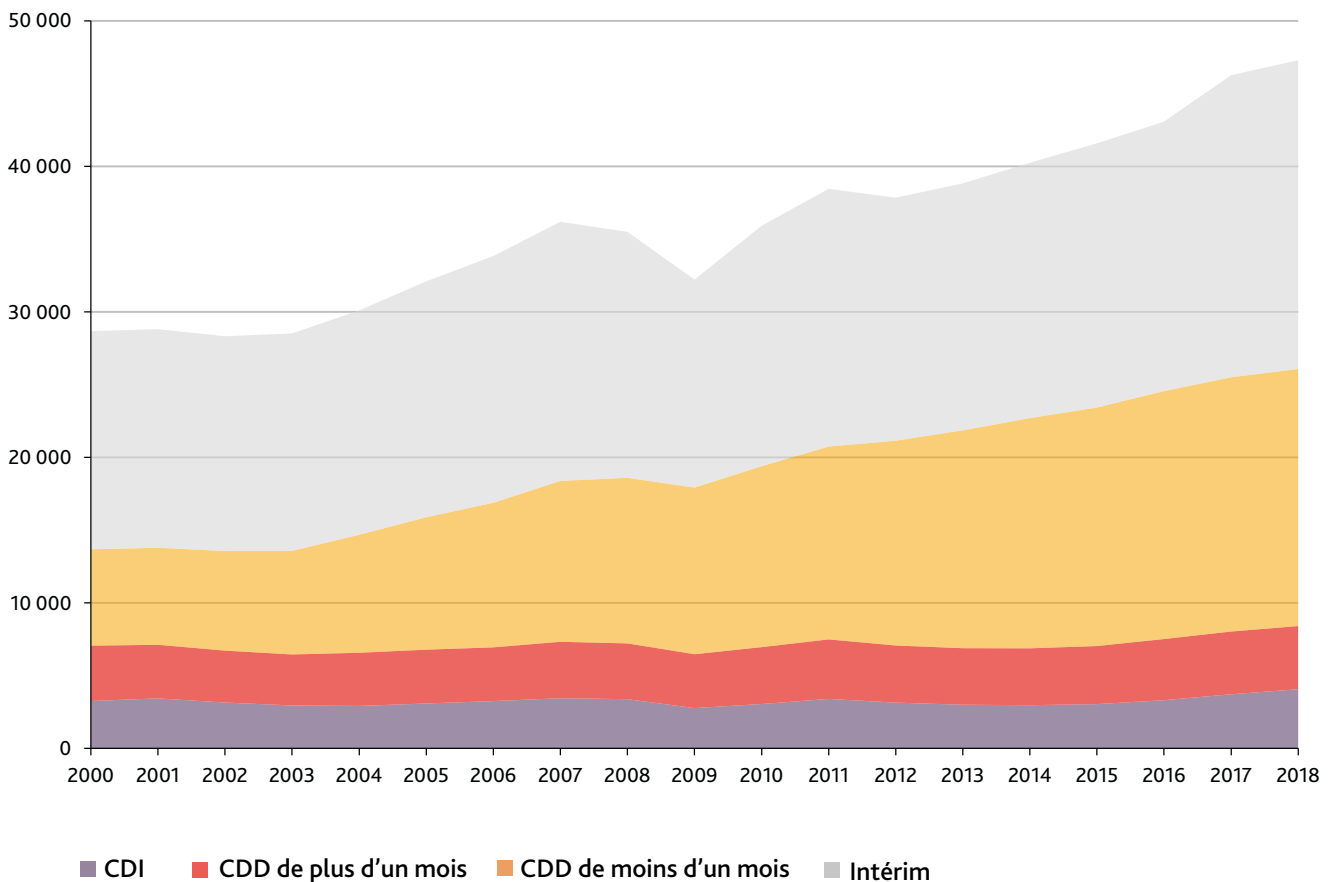


Davantage de contrats courts à l'embauche...

Le grand phénomène des vingt dernières années au niveau des recrutements est la très forte augmentation des embauches en contrat court [Graphique 2], de moins d'un mois et parfois même pour des durées très réduites. Entre 2000 et 2018, ils ont été multipliés par 2,7. En parallèle, le nombre de missions d'intérim a fortement augmenté (+42% entre 2000 et 2018).

Graphique 2

DPAE PAR TYPE DE CONTRAT ET INTÉRIM (EN MILLIERS)



Source : Acoff - Urssaf – Déclarations préalables à l'embauche, hors intérim, CVS-CJO. France entière.
Dares – Contrats d'intérim conclus, RMM, DSN, CVS-CJO. France entière.

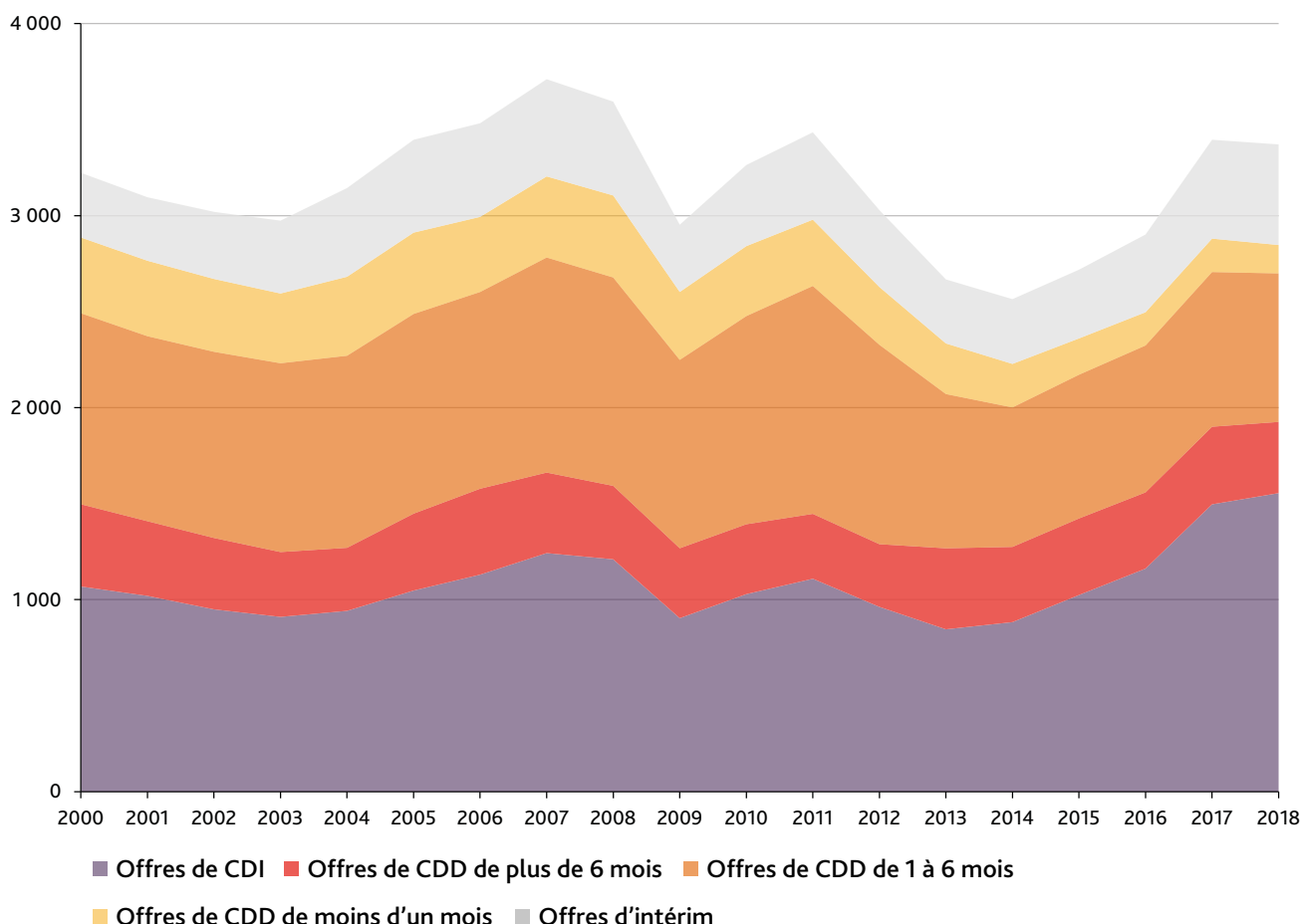
... mais des offres concentrées sur les emplois durables

Ces évolutions dans les recrutements ne se répercutent pas sur les offres d'emploi déposées à Pôle emploi, où entre 1998 et 2018, la majorité des offres est constituée de CDD de plus de 6 mois et de CDI [respectivement 47% en 1998 et 57% en 2018, Graphique 3], et depuis 2016, la majorité des offres propose des contrats en CDI. En parallèle, de 1998 à 2018, le nombre d'offres pour des contrats de moins d'un mois a été divisé par 2,7. Ainsi, ces contrats représentaient 12% des offres en 2000 et seulement 4% en 2018. Le nombre d'offres pour des missions d'intérim a, quant à lui, fortement augmenté sur la période (+56% entre 1998 et 2018). Cela est dû en partie aux partenariats que Pôle emploi a pu nouer avec les entreprises de travail temporaire pour la diffusion de ce type d'offres d'emploi.

Cette augmentation de la part des offres sur les contrats durables⁴ peut s'expliquer par le fait que la plupart des recrutements pour des courtes durées ne donnent pas lieu à une offre d'emploi (l'employeur peut en particulier rappeler d'anciens salariés), ou, le cas échéant, celle-ci n'est pas forcément déposée à Pôle emploi pour de tels contrats [Encadré]. La hausse de la part des offres en CDI est plus particulièrement nourrie par certains secteurs comme la santé humaine et l'action sociale (de 21% à 55%) et la construction (de 40% en 1998 à 64% en 2018). D'autres secteurs voient leur part d'offres en CDI augmenter moins que l'ensemble, comme l'agriculture (de 6% à 13%) ou l'hébergement-restauration (de 38% à 48%).

Graphique 3

NOMBRE D'OFFRES DÉPOSÉES À PÔLE EMPLOI, PAR TYPE DE CONTRAT (EN MILLIERS)



Source : Pôle emploi - Offres déposées données brutes. France entière.

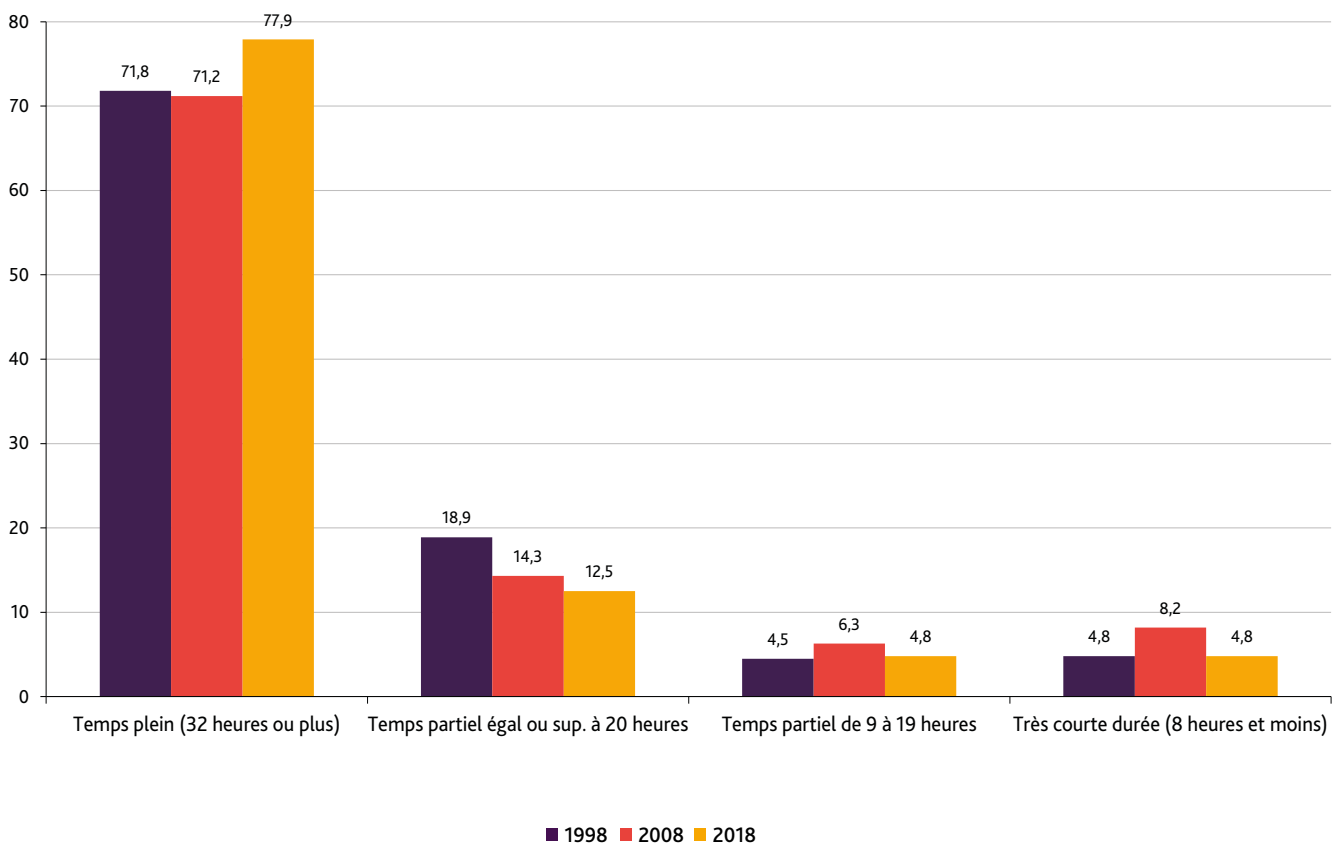
⁴ Offre durable : offre d'emploi en CDI ou en CDD de plus d'un mois

Une hausse des temps pleins dans les offres

La part des offres pour des temps pleins (plus de 32 h hebdomadaires) a augmenté entre 1998 et 2018, passant de 72% à 78% des offres [Graphique 4]. Elle varie selon la conjoncture économique : brusque diminution avec la crise en 2009 (67%) avant de ré-augmenter fortement depuis 2015 avec la reprise économique. Dans le même temps, la part des temps pleins dans l'emploi est globalement restée stable, autour de 82%.

Graphique 4

PART DES OFFRES PAR QUOTITÉ DE TRAVAIL



Source : Pôle emploi – Offres déposées, données brutes. France entière.

La part des temps partiels dans les offres a augmenté sensiblement pour les petites quotités de travail, de 9 à 19 h et de 8 h et moins par semaine, qui passent de 5% chacune en 1998 à respectivement 7% et 8% en 2009, avant de connaître une décrue et de retrouver leur niveau initial en 2018. La part des temps partiels entre 20 h et 31 h est passée de 19% à 13% en l'espace de 20 ans.

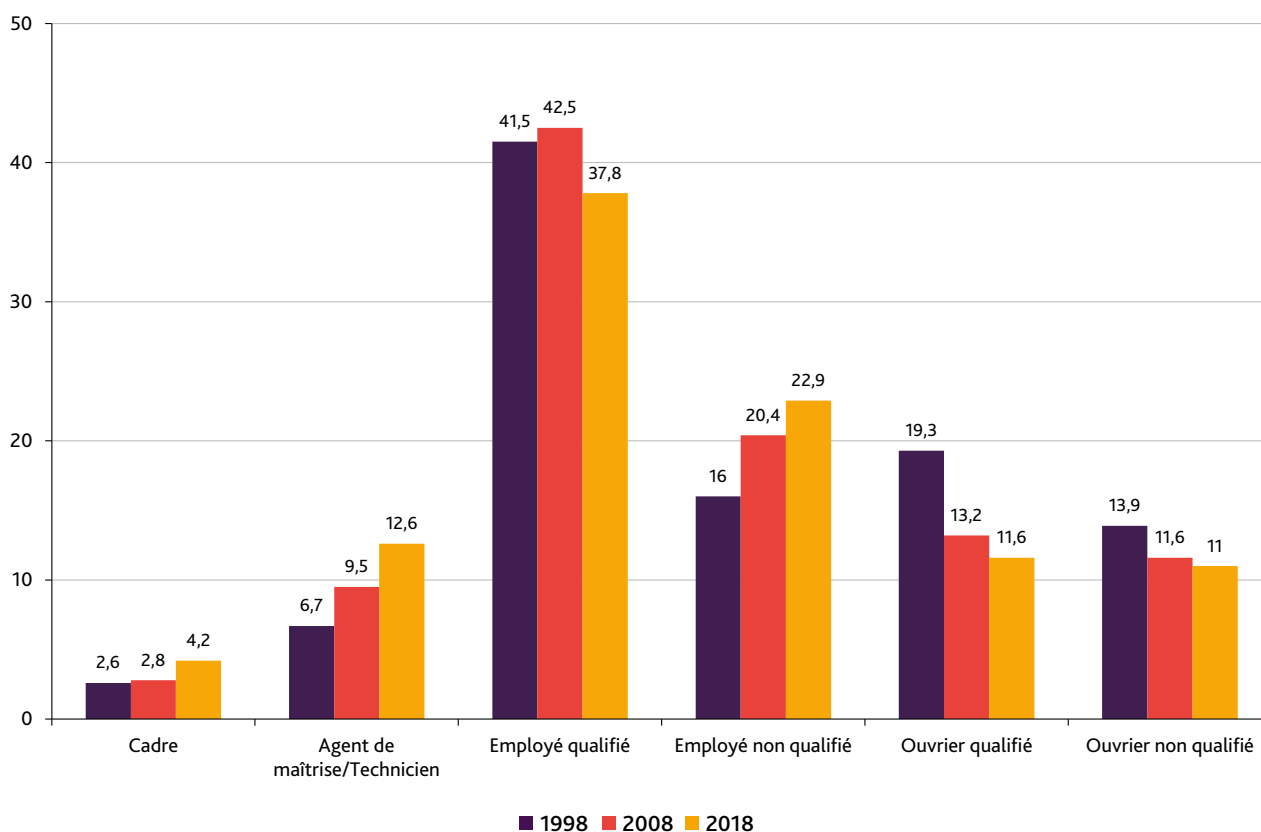
En 2018, les secteurs où la part des temps pleins dans les offres est la plus faible sont ceux de la santé humaine et de l'action sociale (45% des offres), du fait d'un nombre important d'offres déposées par des particuliers, et également de l'enseignement (54%), notamment du fait des offres de vacataires ou de professeurs particuliers. Les offres pour des temps très partiels (moins de 8 h par semaine) sont moins souvent durables, seulement 37% des cas en 2018, contre 58% pour les offres pour des temps pleins. Toutefois, c'est davantage le cas qu'en 1998 où seulement 17% des offres pour des temps très partiels étaient durables.

Plus d'offres d'employés, moins d'offres d'ouvriers

Le niveau de qualification des emplois proposés dans les offres a fortement évolué en 20 ans [Graphique 5]. Si la part des ouvriers, et notamment des ouvriers qualifiés, a diminué, celle des employés non qualifiés augmente. De même, les postes de cadres ou d'agents de maîtrise et techniciens sont davantage présents dans les offres de Pôle emploi en 2018 qu'en 1998. Les cadres sont relativement peu représentés par rapport à leur poids dans l'emploi. En effet, les offres d'emploi pour cette catégorie sont principalement traitées par l'Apec (Association pour l'emploi des cadres)⁵.

Graphique 5

PART DES OFFRES PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



Source : Pôle emploi – Offres déposées, données brutes. France entière.

La part d'offres durables est aussi fortement hiérarchisée en fonction du niveau de qualification. Ainsi, en 2018, 89% des offres d'emploi de cadres étaient durables contre 76% pour les agents de maîtrise et techniciens, 61% pour les employés qualifiés, 49% pour les employés non qualifiés, 45% pour les ouvriers qualifiés, et 40% pour les ouvriers non qualifiés. Ces différences sont légèrement amplifiées par la forte présence des offres d'intérimaires : ces dernières, pour lesquelles les ouvriers sont surreprésentés, totalisent 16% des offres en 2018 (11% en 1998).

⁵ Depuis 2015, Pôle emploi rediffuse sur son site les offres de l'Apec dans le cadre d'un partenariat.

Encadré 2 : L'évolution du recrutement en ligne

La diffusion d'annonces d'emploi sur Internet est actuellement l'un des canaux principaux que mobilisent les employeurs pour leurs recrutements. C'est le cas dans près d'un recrutement sur deux. Le paysage de l'offre d'emploi en ligne a radicalement changé en 20 ans. L'Agence Nationale pour l'Emploi, dont Pôle emploi est l'héritier, disposait du monopole de la publication des offres d'emploi et du placement jusqu'à la loi du 18 janvier 2005 qui y a mis fin. Celui-ci n'était alors que partiellement respecté, certains acteurs s'étant positionnés sur ce marché, notamment en ligne, bien avant 2005.

Toute une écologie d'intermédiaires divers s'est structurée autour des offres d'emploi en ligne, acteurs généralistes ou spécialistes d'un segment de l'emploi. Ils viennent s'insérer entre les entreprises déposant les offres et les candidats y répondant. Pôle emploi est un acteur majeur de ce marché à double titre. Il l'est d'abord par sa position de premier site d'offres d'emploi de France, en termes à la fois de volume et de consultation. Il l'est ensuite de par sa stratégie de « transparence du marché du travail », initiée en 2014. Elle vise à diffuser sur le site de Pôle emploi un certain nombre d'offres issues de partenaires externes, afin d'accroître la visibilité des offres et donc la transparence du marché du travail, pour permettre aux candidats de mieux accéder aux offres d'emploi. En 2018, 4 millions d'offres partenaires ont été diffusées par Pôle emploi, soit 54% de l'ensemble des offres diffusées.

Le canal Pôle emploi est mobilisé dans près d'un tiers des recrutements et même dans 60% des cas lorsque le recrutement donne lieu à une annonce en ligne, déposée directement ou par le biais d'un conseiller. Cette mobilisation n'est pas exclusive d'autres canaux de recrutement, qu'il s'agisse de la mobilisation des réseaux des employeurs, des candidatures spontanées ou de la diffusion sur d'autres sites d'annonces d'emploi. Le nombre de canaux mobilisés, en moyenne trois, est sensiblement identique en 2005 et en 2016.

EN SAVOIR PLUS



Bergeat, M., Rémy, V., « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés ? », *Dares analyses*, n°064, octobre 2017.

Bergeat, M., Fondeur, Y., Minni, C., Rémy, V., « Mobiliser Internet pour recruteur : quelles sont les pratiques des employeurs », *Dares analyses*, n°032, juillet 2018.

Fondeur, Y., « Dynamiques écologiques du marché du travail en ligne autour de la circulation des offres d'emploi », *Pôle emploi - Etudes et recherches*, n°7, juin 2016.

Garner, H., Lutinié, B., « Les procédures de recrutement : canaux et modes de sélection », *Dares - Premières Informations, Synthèses*, n°48.1, novembre 2006.

Lainé, F., Jugand, O., « Mobiliser Pôle emploi pour recruter », *Pôle emploi - Eclairages et synthèses*, 2019, (à paraître).

Milin, K., « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? », *Dares analyses*, n°026, juin 2018.

Vroylandt, T., « Les offres d'emploi au quatrième trimestre 2018 », *Pôle emploi - Statistiques et Indicateurs*, n°19.004, janvier 2019.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

